

2024 2025	ASSOCIATION PEEP du lycée J. Monnet Service Manuels scolaires 74, rue de Soissons 60800 Crépy-en-Valois <a href="mailto:peepmonnetcrepv@gmail.com">peepmonnetcrepv@gmail.com</a> - <a href="http://peep-crepv.fr">http://peep-crepv.fr</a>	<b>BULLETIN ADHÉSION</b>  <b>FICHE DE RÉSERVATION 2<sup>nd</sup>e</b>
--------------	---	---

**Merci d'écrire LISIBLEMENT et en MAJUSCULES**

ÉLÈVE	RESPONSABLE ADHÉRENT		
Nom :	Nom :		
Prénom :	Prénom :		
Date de naissance :	Adresse complète :		
	MAIL (indispensable) : <span style="float: right;">@</span>		
Portable élève :	Tel portable :		
Nom second parent : Portable :	Prénom : Mail : <span style="float: right;">@</span>		
AUTRES ENFANTS SCOLARISÉS ET ÉTUDIANTS			
Nom / Prénom	Date de naissance	Niveau	Établissement

⇒ Je souhaite être parent délégué au conseil de classe :       OUI –  NON

⇒ Je souhaite rejoindre le bureau PEEP :       OUI –  NON

Je souhaite adhérer à l'assurance scolaire CARREFOUR (9,90€ la 1<sup>ère</sup> année, puis 15€ ; voir sur le site) :      OUI – NON

FICHE LIVRES SECONDE			
Langue LV1 : Anglais <input type="checkbox"/>	Allemand <input type="checkbox"/>		
Langue LV2 : Anglais <input type="checkbox"/>	Allemand <input type="checkbox"/>	Espagnol <input type="checkbox"/>	Italien <input type="checkbox"/>
Options : Italien LV3 <input type="checkbox"/>	Latin <input type="checkbox"/>		

**Je, soussigné (nom du responsable légal) .....**  
**reconnais avoir lu le règlement et les conditions générales régissant le système de location proposé par la PEEP (VOIR AU VERSO) et m'engage à en respecter les obligations.**

*Signature obligatoire*

A remplir par la PEEP – Dossier vu le

par



## RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE MANUELS SCOLAIRES

Les manuels sont fournis pour l'année scolaire en cours et restent la propriété de l'Association PEEP du lycée Jean Monnet. Seuls les TD (fichiers consommables, cahier d'exercices...) achetés par vos soins sont à conserver par l'élève.

### La PEEP s'engage :

A fournir les manuels demandés par le lycée sur la liste officielle de juin, selon la classe, les langues, les spécialités et les options demandés par l'élève. Les romans, dictionnaires, cahiers d'exercices, fichiers, consommables même s'ils figurent sur la liste officielle remise par le lycée sont à acheter par les familles.

Pour le niveau 2<sup>nd</sup>e :



- le manuel de mathématiques sera donné aux élèves uniquement selon la demande du professeur.
- Les livres de SVT et de Physiques-Chimie ont été achetés par la PEEP et donnés aux enseignants qui les distribuent aux élèves quand cela est nécessaire (moins de livres dans les sacs). Pour les non-adhérents, ces 2 livres seront à rajouter à la liste officielle.

A utiliser la carte #Génération Hauts de France : une convention a été passée entre la Région Hauts de France et l'Association PEEP du lycée Jean Monnet. Le montant prélevé sur la carte #Génération est fixé par la PEEP afin de permettre la location annuelle des manuels. Ce montant varie suivant la classe, la section et les spécialités. Les montants prélevés sont mutualisés afin de ne pas dépasser le montant crédité par la Région sur la carte #Génération.

A remplacer les manuels lors des réformes et changements de programme.

A proposer les cahiers d'exercices et consommables selon la demande des familles.

### L'adhérent s'engage :

A régler son adhésion à la PEEP afin de bénéficier du service. Cette adhésion ne pourra pas être réglée par la carte #Génération.

A réserver ses livres pour la rentrée de septembre avant le 12 juillet 2024 en remplissant la fiche d'inscription de la PEEP en y indiquant précisément la classe, la section, les spécialités et les options. Passer cette date, nous contacter par mail.

A commander avant le 12 juillet sa carte #génération sur le site <https://generation.hautsdefrance.fr> pour les futures 2<sup>nd</sup>e. Les lycéens qui possèdent déjà la carte n'ont rien à faire : l'argent sera remis automatiquement sur la carte dès que l'inscription administrative au lycée sera faite.

Lors de la distribution des manuels en septembre, l'adhérent pourra régler la location annuelle avec cette carte et le chèque de réservation demandé en juillet vous sera rendu.

En cas de non-présentation de la carte #Génération le jour du retrait des manuels ou en cas de dysfonctionnement avec la carte, le chèque de réservation sera encaissé.

A fournir un chèque de compensation (caution). Il ne sera pas encaissé sauf si les livres ne sont pas rendus en fin d'année scolaire.

A venir retirer les manuels de l'année scolaire aux dates et lieu indiqués sur notre site : <http://peep-crepy.fr>

A couvrir les manuels (avec du papier non adhésif) et à les manipuler avec soin.

A restituer les livres qui lui sont prêtés conformément au calendrier communiqué fin mai par la PEEP sur le site <http://peep-crepy.fr> et par le lycée. En cas de restitution d'un livre anormalement abîmé (comparaison entre l'état noté lors du prêt et celui constaté au retour), une pénalité sera due. En cas de perte d'un livre, une indemnité de remplacement du manuel sera demandée. Les montants de ces indemnités sont fixés chaque année par la PEEP. Prévoir un moyen de règlement au retour des manuels en cas de pénalité (chèque ou espèces).



Les redoublants doivent également rendre les livres et faire leur réservation pour l'année suivante.

**TOUT PACK DE LIVRES NON RESTITUÉ SERA CONSIDÉRÉ COMME PERDU. LA PEEP ENCAISSERA LE CHÈQUE DE COMPENSATION (CAUTION). AUCUN REMBOURSEMENT ULTÉRIEUR NE SERA EFFECTUÉ. LA PEEP SE VERRA DANS L'OBLIGATION DE RACHETER TOUS LES LIVRES DU PACK PERDU.**

Aucun pack ne sera remis s'il manque un des éléments suivants :

- Règlement de l'adhésion
- Chèque de compensation (caution)
- Règlement du prêt annuel par la carte #Génération ou à défaut chèque de réservation
- Si la carte #Génération n'est pas suffisamment créditée, prévoir un chèque de complément (ou espèces).

### Annulation et remboursement

**Adhésion :** pour toute annulation avant le 12 juillet, le montant de l'adhésion sera remboursé. En cas d'annulation de la réservation des manuels scolaires après le 12 juillet, l'adhésion ne sera pas remboursée

**Prêt :** pour toute annulation après la rentrée scolaire, une demande écrite motivée devra être faite par la famille pour le remboursement du montant prélevé sur la carte #Génération ou chèque encaissé. La demande sera étudiée par la PEEP qui se réserve le droit de procéder au remboursement total ou partiel des sommes versées après étude de la situation entraînant l'annulation.

En adhérant à la PEEP et en réservant les manuels, vous vous engagez à respecter le règlement intérieur au Service Manuels Scolaires.

### Données personnelles

Les informations recueillies sur notre fiche d'inscription / d'adhésion sont enregistrées dans un fichier informatisé par la PEEP pour les besoins de l'Association de parents d'élèves de l'établissement. Elles sont conservées pendant l'année scolaire et sont destinées à l'Association PEEP du lycée Jean Monnet.

## LOCATION DES MANUELS SCOLAIRES DE SECONDE

Au lycée, les manuels scolaires sont payants. L'association PEEP, depuis des années, propose un système de location de ces manuels. L'association est entièrement gérée par des parents bénévoles. Lors de l'inscription administrative en 2<sup>nd</sup>e de votre enfant au lycée, la PEEP sera également présente pour la réservation des manuels. De plus, la demande de la **CARTE GÉNÉRATION HAUTS DE FRANCE** : <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/Views/Accueil.aspx> (carte sur laquelle sont crédités 100€ pour les lycéens de 2<sup>nd</sup>e) doit être faite par vos soins auprès de la région, la PEEP ne gère et ne s'occupe absolument pas de cette carte. Cette carte pourra vous permettre de payer la location des manuels en septembre, si vous le désirez.

### COMMENT BÉNÉFICIER DE NOTRE SYSTÈME DE LOCATION DES MANUELS ?

**Rien de plus simple !**

- 1- **Adhésion à la PEEP obligatoire** : 20€ à l'année
- 2- **Lecture du règlement complet** du système de location que vous vous engagez à respecter (voir verso du bulletin d'adhésion).
- 3- **Réservation du pack de livres** le jour de l'inscription administrative de votre enfant au lycée (date et heure données par votre établissement : **n'oubliez pas de venir également vous inscrire à la PEEP ce même jour**)

### CONCRÈTEMENT, COMMENT FAIRE ?

**AUCUN dossier incomplet NE SERA TRAITÉ**

**EN JUILLET : le jour de votre venue au lycée pour l'inscription administrative de votre enfant, vous devez ramener avec vous :**

- 1-  **La fiche verte de réservation** remplie LISIBLEMENT et SIGNÉE (fiche également disponible sur le site <http://peep-crepy.fr>)
- 2-  **Un règlement** (chèque libellé à l'ordre de la PEEP ou espèces) **de 20€** (adhésion annuelle à la PEEP)
- 3-  **Un règlement** (chèque ou espèces) **de 80€** (réservation des manuels de seconde)  
→ Pour info, le prix public d'un pack est d'environ 175€ (économie réalisée ≈ 95 euros)

Nous vous invitons à lire le règlement complet du système de location que vous vous engagez à respecter. Ce règlement est au verso de la fiche d'adhésion et de réservation qui accompagne ce document.

### DISTRIBUTION DES MANUELS

Un planning avec prise de rendez-vous sera disponible dès le 26 août 2024 sur notre site : <http://peep-crepy.fr>

**ATTENTION** : la distribution des manuels se fera **UNIQUEMENT** dans notre local situé au 74, rue de Soissons, 60800 Crépy-en-Valois, et **EXCLUSIVEMENT** sur rendez-vous (rendez-vous à prendre sur notre site <http://peep-crepy.fr> )

Le jour de votre RDV, vous devez apporter :

- 1-  **Un chèque de caution de 100€** (ordre PEEP ; ce chèque vous sera rendu en fin d'année à la restitution des manuels)
- 2-  La **carte #HDF** (nous encaissons sur cette carte 80 € et vous rendons votre chèque de réservation) ou nous encaissons **votre chèque de 80€**

Nous vous rappelons que ce système de location est proposé par l'association PEEP et que la location PEEP n'est pas obligatoire (vous pouvez vous procurer les manuels par vos propres moyens). Nous sommes des **BÉNÉVOLES** et avant tout des parents comme vous.

N'oubliez pas de vous inscrire sur le site #HDF pour obtenir la carte (100€ offerts par la région) sur leur site :

<https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/Views/Accueil.aspx>

**ATTENTION** : cette démarche est à faire sur leur site avant le 10 juillet **IMPÉRATIVEMENT** pour être sûr d'avoir la carte au moment de la distribution: nous ne gérons absolument pas cette carte et si problèmes de non réception ou de « carte invalide », il vous faudra régler votre location lors de la distribution des manuels à la rentrée.